



## Succession de ma mère décédée le 23 mars dernier

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

ma mere est decedee le 23 mars dernier. Elle vivait chez son compagnon. Ils n'etaient pas maries. Celui-ci refuse de nous rendre les affaires que ma mere a laisse chez lui a savoir son sac a main, papiers d'identite, bijoux, telephone portable et lecteur MP3, vetements. J'aimerais savoir quels sont les recours possibles.

Merci

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

ma mere est decedee le 23 mars dernier. Elle vivait chez son compagnon. Ils n'etaient pas maries. Celui-ci refuse de nous rendre les affaires que ma mere a laisse chez lui a savoir son sac a main, papiers d'identite, bijoux, telephone portable et lecteur MP3, vetements. J'aimerais savoir quels sont les recours possibles.

Un notaire a t-il été mandaté pour la succession?

Si oui, pourquoi ce dernier n'adresse t-il pas au compagnon une "invitation" à restituer ces affaires?

Très cordialement.